Pour mettre en œuvre l'ensemble des décisions prises par les élus et assurer les services rendus à la population et au territoire, la communauté urbaine de Dunkerque est organisée autour de directions générales, de directions et des services.

Document

→ Organigramme général des services de la Communauté urbaine de Dunkerque - Septembre 2020

Documents légaux

→ Informations relatives aux obligations fixées par la'article 37 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique - 2019 et 2018

Contact

Communauté urbaine de Dunkerque
Pertuis de la Marine
BP 85530
59386 Dunkerque Cedex 1

Tél: 03 28 62 70 00